

Le Désert des Agriates

Descriptif

Le désert des Agriates n'a de désertique que le nom, il abrite au contraire une végétation abondante composée des essences traditionnelles du maquis : arbrusiers, bruyères, myrtes, cistes, lentisques, chênes verts, oliviers... ainsi que de pins maritimes. A cheval tous les sens en éveil, la Corse dans toute sa splendeur, sauvage et magnifique.

Les chevaux sont des chevaux corses et des chevaux de randonnée près du sang (quarter horses, barbes...). Excellentes selles de rando. La gastronomie est corse, et donc excellente.

Le transport pour la Corse n'est pas compris dans le tarif. Votre vol vers Bastia doit atterrir le jour 1 avant 17h30 et le vol de retour doit décoller le jour 8 à partir de 11h.



Programme

Jour 1 : accueil à l'aéroport de Bastia à 18h. Transfert au centre équestre dans la région de Corte (1h de trajet). Installation dans les mobil-homes. Apéritif de bienvenue, présentation de la randonnée et repas.

Jour 2 : rendez-vous à 9h aux écuries pour la prise de contact avec les chevaux. Cette première étape à travers le maquis se prolonge l'après-midi sur les plateaux montagneux aux alentours des villages de la région de Corte. Retour en fin d'après-midi au centre équestre. Dîner, et nuit en mobil-home.



Jour 3 : nous transférons les chevaux en véhicule (1h) jusqu'au départ de notre randonnée. Le parcours du jour nous mène à travers les plaines de Castifao. Nous chevauchons sur les crêtes de la Balanina, puis nous atteignons le village de Novella avec ses grandes façades et ses jolis porches, sans oublier les ruines de son château datant du XI^e siècle, son moulin, sa maison aristocratique...

Jour 4 : nous nous approchons du désert des Agriates. Cette région de 16 000 ha était autrefois considérée comme un grenier à blé. Aujourd'hui, elle conserve toujours ses maisons basses de pierres sèches qui étaient utilisées pour l'hébergement, stocker du blé, des outils ou encore abriter le bétail. Nous descendons ensuite vers la mer où nous prenons le dîner et passons la nuit en gîte.

Jour 5 : nous reprenons notre périple sur la plage de Saleccia. Magnifiques vues sur le golfe de Saint-Florent, ses plages de sable doré et ses eaux turquoises. Au cours de cette journée, nous randonnons sur le sentier des douaniers et nous nous arrêtons à la plage pour une baignade avec les chevaux. Nous faisons étape à Saint-Florent pour passer la nuit en mobil-home dans un camping.

Jour 6 : la matinée est consacrée au farniente, à la visite de Saint-Florent et à sa plage. Nous repartons à cheval dans l'après-midi dans la région du Nebbiu, dans des paysages de vignes, de plages, de pâturages verts et de cultures en terrasse. Nous remontons ensuite vers le village de Vallecalle pour dîner et passer la nuit en gîte.

Jour 7 : nous entamons une ascension vers Bocca di Tenda, (1 300 m), d'où nous avons un point de vue panoramique sur les montagnes corses. Avec de la chance, nous pouvons apercevoir des troupeaux de chevaux en liberté. Puis nous redescendons vers le village de Pietralba et la rivière d'Asco, terme de notre randonnée. Nous retrouvons les véhicules qui nous acheminent au centre équestre.

Jour 8 : après le petit-déjeuner, transfert pour l'aéroport de Bastia ou continuation du séjour en Corse.



Départ	Retour	Prix
13.04.2024	20.04.2024	1 610 €
27.04.2024	4.05.2024	1 610 €
18.05.2024	25.05.2024	1 610 €
14.09.2024	21.09.2024	1 610 €
5.10.2024	12.10.2024	1 610 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
8	6	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante entre montagne et littoral, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux. Nuits en gîtes et mobil-homes. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides), limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots (ou chaussures de marche légères) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T-shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, lotion anti-moustiques, vos médicaments habituels, gourde, couteau de poche, lampe frontale, appareil photo.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Saint-Florent, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : avril 9-17°, mai 12-21°, juin 16-25°, juillet 18-28°, août 18-28°, septembre 16-25°, octobre 13-21°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, tous les hébergements, tous les repas, les transferts A/R depuis et vers l'aéroport de Bastia.

Le prix ne comprend pas : le transport vers la Corse, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles. Le départ de cette randonnée est garanti à partir de 3 cavaliers, pour un maximum de 11.

Pourboires

Selon le degré de satisfaction de chacun, il est d'usage, mais naturellement facultatif, de laisser un pourboire de l'ordre de 10 à 20 € par membre de l'équipe d'accompagnement (guide et responsable logistique).

Poids

Le poids maximum pour cette randonnée est de 85 kg.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.





Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits sont intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 61 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne.

Au-delà de cette date, les frais d'annulation sont :

- Entre 60 et 31 jours : 25% du montant facturé.
- Moins de 31 jours : 100% du montant facturé.

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez spécifiquement souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

